

En tant qu'entreprise, nous considérons qu'il est de notre devoir et de notre obligation de jouer un rôle positif dans la formation de la société et d'assumer une responsabilité sociale et sociale. C'est pourquoi nous sommes attachés aux principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Principe 1 : Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationaux.

Principe 2 : Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.

Nous ne voyons pas le respect et le respect des droits de l'homme, auxquels PIOFLEX se sent pleinement engagé, en particulier mis en danger par la législation et le contrôle allemands.

Principe 3 : Respect de la liberté d'association / Droit à la négociation collective

PIOFLEX dispose d'un comité d'entreprise pour tous les employés. La direction et les propriétaires de l'entreprise s'efforcent d'impliquer les organes de représentation des travailleurs dans les décisions pertinentes de la direction.

Principe 4 : Élimination de toutes les formes de travail forcé

Le travail forcé est interdit en Allemagne en vertu des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'Allemagne a adhéré à la CEDH dès 1952.

Principe 5 : Abolition du travail des enfants

En raison des dispositions légales applicables en Allemagne, en particulier les dispositions relatives à l'emploi des enfants et des adolescents, il est garanti dans toute l'Allemagne que le travail des enfants (mineurs jusqu'à l'âge de 15 ans ou jusqu'à la fin ultérieure de la scolarité obligatoire) est généralement interdit. Les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans ne peuvent être employés que dans une mesure limitée, en particulier dans le cadre d'un apprentissage ou d'une autre relation de formation.

Principe 6 : Élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'emploi

Au sein de notre entreprise, le thème de la diversité est particulièrement important. Les qualifications et la diversité de nos candidats ont considérablement changé au cours des dernières décennies. En ouvrant les frontières au sein de l'UE, nous avons affaire à une variété de nationalités et de langues. Lors de la sélection de nos employés, nous attachons donc une grande importance à la flexibilité, tant dans la réflexion que dans l'action, en plus de l'existence des prérequis techniques.

Principe 7 : Approche de précaution pour faire face aux problèmes environnementaux

Une approche préventive est assurée par la prise en compte cohérente de l'approche environnementale dans l'achat de matériaux auxiliaires ainsi que dans la planification et la mise en œuvre des processus de production. PIOFLEX est certifié ISO 14001 en gestion environnementale. Nous répondons aux exigences de l'IMDS, REACH et RoHS.

Principe 8 : Initiatives pour une plus grande responsabilité envers l'environnement.

PIOFLEX a des directives claires sur les questions environnementales.
Divers projets d'amélioration dans le domaine de la protection de l'environnement
Réduisez l'impression couleur en pré-réglant le noir et blanc
Séparation des déchets à chaque poste de travail PIOFLEX

Principe 9 : Promouvoir le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre production est équipée selon l'état de l'art. Pour les nouvelles acquisitions, nous promouvons des technologies respectueuses de l'environnement.

PIOFLEX est certifié ISO 14001.

90% de l'éclairage en production a été converti à la technologie LED.

Les dernières technologies de compresseur réduisent considérablement la consommation d'énergie. Nous conduisons un véhicule de société entièrement électrique.

Principe 10 : Les entreprises doivent lutter contre toutes les formes de corruption, y compris l'extorsion et les pots-de-vin

La corruption est considérée comme un abus de pouvoir confié à des fins privées. Dans le secteur public La corruption nuit à la confiance dans une administration indépendante et respectueuse des lois. La corruption nuit et sape la concurrence loyale.

Par exemple, la loi interdit aux organes et aux employés des entreprises allemandes de faire valoir, d'accepter ou de promettre ou d'offrir, de promettre ou d'accorder un avantage en raison d'un manquement à une obligation ou d'une omission.

Certifié

ISO 9001
ISO 14001
FSSC 22000
FSC

PIOFLEX GmbH

Robert-Bosch-Strasse 2, D - 79211 Denzlingen, Téléphone 0049 7666 9315 0

Fax 0049 7666 7477 E-mail info@pioflex.de Internet www.pioflex.de